

ASSOCIATION FRANÇAISE DES DIRECTEURS DES SOINS



- OBJECTIFS ● RÔLE
- PARTENARIATS ● ASSOCIÉE
- TEMPS FORTS ● COMMUNICATION

SOMMAIRE

1	OBJECTIFS	3
2	RÔLE ET IMPORTANCE DU DS	5
4	PARTENARIATS	6
5	ASSOCIÉE AUX TRAVAUX DE...	7
6	TEMPS FORTS	8
7	COMMUNICATION	9



Créée en 1971, l'Association Nationale des Infirmiers Généraux (**ANIG**) est devenue l'Association Française des Directeurs des Soins (**AFDS**) en 2002.

Le décret n°2002-550 du 19 avril 2002 portant statut de corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière régit ce membre de l'équipe de direction.

Article 1 - **Il est créé un corps de directeur des soins classé en catégorie A de la fonction publique hospitalière.**

L'AFDS est une association professionnelle indépendante.

1

OBJECTIFS

Les objectifs définis dans les statuts de l'association.

Fédérer l'ensemble des directeurs des soins quels que soient le lieu d'exercice et la fonction occupée.

Valoriser la fonction de directeur des soins et son évolution statutaire et financière.

Promouvoir les activités de soins, la formation, l'enseignement et la recherche dans le domaine des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques.

Participer à la formation continue des directeurs des soins par l'organisation de Journées Nationales d'Etude et de séminaires de réflexion.

Diffuser l'information professionnelle, en assurer la veille et favoriser la communication, notamment par l'intermédiaire de son site internet, des réseaux sociaux et grâce à nos partenariats medias (APM, Groupe Profession Santé, Hospimedia, Soins Cadres).

Accompagner les directeurs des soins dans l'exercice de leur fonction, notamment en développant les stratégies managériales, au sein d'un réseau de personnes ressources.

Mais c'est aussi :

- **Développer** l'attractivité du métier de directeur des soins.
- **Accompagner** :
 - Toute activité de soins publique et privée et son organisation autorisée par les tutelles.
 - Les diverses structures de formations et tutelles en lien avec les établissements de santé.
 - L'évolution des professions concernées, dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle.
- **Apporter** sa contribution aux réflexions politiques et stratégiques concernant l'évolution du système de santé et structurer la réflexion collective sur les activités et champs de compétences des professionnels de soins infirmiers, de rééducation et médicot techniques et être force de proposition.
- **Représenter** les professionnels de santé paramédicaux et la fonction de directeur des soins dans les instances décisionnelles et consultatives aux plans régional, national et international.
- **Renforcer** la communication auprès des directeurs des soins adhérents et non adhérents.
- **Offrir** la possibilité de poursuivre la formation de directeur des soins et de s'inscrire concomitamment en doctorat en sciences infirmières, (Création au sein de CNU de la section 92, Sciences infirmières). Les évolutions de carrière résultent d'une forte utilité sociale et sociétale.
- **Faire progresser** la grille salariale qui n'est pas à la hauteur des responsabilités des directeurs des soins. Forts de leur parcours professionnel en leur qualité de soignant, de cadre de santé, voire de cadre supérieur de santé et, pour un certain nombre, ayant eu un ou des diplômes universitaires (cliniques ou managériaux), les directeurs des soins s'inscrivent dans une carrière évolutive avec leur formation à l'EHESP, en troisième partie d'exercice professionnel. Ces formations démontrent leur volonté de s'inscrire dans une qualité de formation diplômante et de leur engagement pour l'hôpital public.

Compte tenu de leurs responsabilités liées à leur rôle de coordination des dispositifs de santé, de leur participation active et de leur engagement dans la dynamique stratégique et opérationnelle qu'ils développent au sein de leurs établissements et territoires de santé, un premier pas pour les directeurs des soins serait d'aligner leur grille indiciaire et la PFR sur celle des directeurs adjoints dont bénéficie le corps des directeurs d'hôpital.

Le directeur des soins est un maillon incontournable dans la structuration des logiques paramédicales, médicales et administratives.

Il travaille en **partenariat avec les autres membres de l'équipe de direction** et en collaboration étroite avec **le Président de CME** (Commission Médicale d'Etablissement) pour rendre les parcours de soins et de santé efficaces. Il construit la politique de soins avec l'encadrement paramédical qui prévoit, organise et évalue les activités de soins en adéquation avec les attentes et besoins des personnes prises en charge et de leur entourage, afin d'offrir un système de santé performant répondant aux besoins de toute la population.

Le directeur des soins en tant que manager qui coordonne et contrôle les processus de prise en charge et en tant que leader capable de donner une vision dynamique et positive du futur, attentif à la qualité de vie ainsi qu'au bien-être de ses collaborateurs, occupe **une place fondamentale dans la gouvernance hospitalière**.

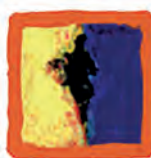
Son expérience en tant que clinicien, professionnel non médical, et celle de manager fait de lui une personne pivot. Il est aussi une **personne ressource** dans la compréhension des problématiques, leur résolution et la mise en œuvre des actions relatives à la prise en charge des patients et à l'organisation de la production de soins en tenant compte de la réalité de terrain, de son analyse et des propositions qui en découlent. Cette approche collaborative ne peut se faire que dans une confiance réciproque. **La connaissance du terrain** du directeur des soins est un atout essentiel dans la prise de décision concernant différentes problématiques (conflits entre personnes, organisation des soins et des personnes, gestion de crises...) de manière experte et complémentaire aux autres interlocuteurs. La crise sanitaire liée au COVID-19 l'a fortement démontré.

Compétences

1. Conception, pilotage et suivi des différents projets contribuant au bon fonctionnement de la structure.
2. Structuration de l'organisation de la direction des soins, de l'encadrement et des professionnels paramédicaux.
3. Identification des besoins et des ressources disponibles.
4. Management des équipes d'encadrement.
5. Définition et conduite d'un système d'évaluation cohérent et conforme aux attentes réglementaires, institutionnelles et structurelles.
6. Contribution à la gestion du développement des compétences des professionnels paramédicaux.
7. Impulsion d'une politique de développement de la recherche en soins infirmiers de rééducation et médicotecniques.
8. Contribution aux processus des décisions institutionnelles et à l'accompagnement de leurs mises en œuvre.
9. Contribution au développement des partenariats pour assurer la continuité de la prise en charge de l'utilisateur.

L'AFDS a pour objet de promouvoir le statut et la fonction des directeurs des soins, ainsi que les activités de soins, l'enseignement des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques.

C'est dans cette dynamique que l'AFDS a noué et fidélisé ses partenariats.



ASSOCIÉE AUX TRAVAUX DE...



Événements annuels

Les journées nationales d'étude

L'AFDS organise tous les ans des journées d'étude autour d'un thème. Durant 3 jours, les directeurs des soins mais aussi les cadres de santé, les cadres supérieurs de santé, ainsi que les directeurs d'hôpitaux assistent à des conférences relatives aux sujets d'actualités du système de santé.

Les séminaires et journées de formation

Des journées de séminaires de réflexion sur le métier de directeur des soins et ses perspectives sont organisées.



Les trophées de l'AFDS / MNH / EHESP

Chaque année, au cours des journées d'études sont remis 3 trophées valorisant des actions, projets ou travaux, innovations, conduits par les directeurs des soins coordinateurs des organisations de soins et des compétences en établissement de santé, par les directeurs des soins coordinateurs de la formation des professionnels de santé en instituts de formation et par les élèves directeurs des soins à l'EHESP en formation.

afds NANTES 2024 **22^{es} JOURNÉES NATIONALES D'ÉTUDE DES DIRECTEURS DES SOINS**

La plateforme d'inscription <https://www.espace-e.com/afds> est ouverte

Managers explorateurs et défis en santé
Une aventure humaine

13-14-15 NOVEMBRE 2024 NANTES CITÉ DES CONGRÈS

En 2024, les journées nationales d'étude auront lieu à Nantes les 13, 14 et 15 novembre. Les interventions lors de cette édition s'articuleront autour du thème **Managers explorateurs et défis en santé, une aventure humaine**.

Retrouvez toutes les infos actualité de l'AFDS sur le site via le QR Code.



ASSOCIATION FRANÇAISE DES DIRECTEURS DES SOINS

6

COMMUNICATION

Newsletter

La Newsletter paraît tous les trimestres.

Vous pouvez retrouver la dernière Newsletter sur le site AFDS



Site internet



@AFDS_OFFICIEL

Nous nous engageons dans l'utilisation réfléchie des outils numériques : Twitter, LinkedIn, WhatsApp...



<https://www.linkedin.com/in/afds-association-française-des-directeurs-des-soins-b76284260/>

Une belle audience durant les Journées d'étude



3375
j'aime



589
retweets



82 messages
postés
en 3 jours



← ADHÉSION

RÉADHÉSION →



● COMMUNICATION



PAGE 9



L'AFDS souhaite poursuivre une dynamique collective constructive en associant l'ensemble des adhérents de l'association, ses partenaires et en travaillant avec les gouvernants de notre système de santé. L'ensemble de ces collaborations doit permettre à l'AFDS de prendre place dans les débats d'actualité, confortant ainsi le rôle indispensable des directeurs des soins dans la coordination des instituts et dans le pilotage de la politique, la stratégie et les organisations des établissements de santé et du système de santé. Les thématiques travaillées permettront de construire, et co-construire, les organisations et les coordinations de soins répondants aux besoins des patients et à la politique de santé territoriale.

L'AFDS s'inscrit dans les décisions concernant la gouvernance de la politique des soins des établissements de santé sanitaires et médico-sociaux en positionnant la ligne managériale paramédicale qui donne cohérence aux actions et au management des compétences.

Laurence Laignel

Laurence LAIGNEL, présidente
presidence@afds-directeurs.fr

ASSOCIATION FRANÇAISE DES DIRECTEURS DES SOINS
www.afds-directeurs.fr



@AFDS_Officiel



AFDS